



LA POSTE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
AGENCE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION D'AQUITAINE
POLE PRESSE



COMMUNIQUE DE PRESSE

4 décembre 2009

Afin de participer au reboisement des forêts landaises, La Poste et l'Office national des forêts lancent le timbre collector Pins des Landes « Ensemble, préservons la forêt »

Près d'un an après la tempête Klaus, La Poste et l'ONF se sont associés pour créer un bloc de 10 timbres collector Pins des Landes « Ensemble, préservons la forêt ». Le visuel de ce collector est dévoilé en avant-première à l'Ecomusée de Marquèze, à Sabres, dans les Landes, le 4 décembre 2009 à 14 heures.

Le 24 janvier dernier, la tempête Klaus a détruit une partie de la forêt landaise. Déjà présente auprès de la population durant les premiers jours suivant la tempête, La Poste a souhaité également s'engager pour la reconstruction de la Forêt des Landes en signant une convention de mécénat en faveur de la restauration du massif forestier landais et girondin sinistré par la tempête.

Par cette convention de mécénat La Poste accorde un soutien financier à l'ONF pour la réalisation d'un ou plusieurs chantiers de restauration des forêts communales de Bourriot-Bergonce, Ychoux, Salles, Le Sen, Cachen. L'ONF engagera les travaux courant 2010.

La Poste et l'ONF se sont associés pour créer un bloc de 10 timbres collector Pins des Landes « Ensemble, préservons la forêt ».



La vente de ce collector permettra au grand public et aux entreprises de faire un geste concret pour la renaissance des forêts communales du massif landais et de préserver ainsi un patrimoine unique en Europe. Conçu autour du logo « la forêt des Landes me tient à cœur » créé par le groupe Gascogne, le bloc collector inclut un texte explicatif sur le mécanisme de l'opération. Le groupe Gascogne a signé avec la Poste un contrat de licence, l'autorisant, à titre gracieux, à utiliser la marque et le logo « La Forêt des Landes me tient à cœur », dans le cadre de la fabrication, la promotion et commercialisation de ce bloc collector par La Poste.

A partir du 7 décembre 2009, chaque collector de 10 timbres, acheté au prix de 9,90 euros permettra de reverser 1 euro à l'ONF pour préserver et contribuer à restaurer la forêt des Landes, couvrant le département des Landes et le sud de la Gironde. L'opération s'étendra jusqu'au 30 juin 2011.

Les 30 000 exemplaires de ce collector seront distribués dans un premier temps par les facteurs des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et de la Gironde, dans les bureaux de poste des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et de la Gironde. Il sera aussi disponible sur la Boutique du timbre www.laposte.fr/timbres, ou encore par courrier, à l'adresse suivante :

**La Poste
« Préservons la forêt des Landes »
BP 10040
40101 DAX CEDEX**

Ce collector a été créé à partir du procédé de fabrication ID Timbre ouvert aux entreprises. Avec IDtimbre, affranchissement en ligne personnalisé, les entreprises peuvent créer en ligne sur www.laposte.fr/idtimbre leur propre timbre pour véhiculer leur image ou communiquer commercialement (manifestations, soldes, invitations aux défilés de mode, mailings caritatifs, vœux, nouveaux produits, ...).



LA POSTE

A propos de l'ONF, Office national des forêts

Aujourd'hui, appuyée sur ses savoir-faire en matière de gestion multifonctionnelle et durable des forêts et des espaces naturels, l'action de l'Office national des forêts, Etablissement Public à caractère industriel et commercial, gestionnaire des forêts publiques, s'inscrit naturellement dans la modernité.

Au service de la société, l'Office prépare avec ses partenaires la forêt et les espaces naturels de demain et agit pour qu'ils participent activement à la résolution des grands enjeux du développement durable : lutte contre les changements climatiques, développement des énergies renouvelables, conservation de la biodiversité, qualité de l'eau, prévention contre les risques naturels. ... tout en assurant au meilleur niveau la fonction essentielle de production de bois.

A propos du groupe La Poste (www.laposte.fr)

Entreprise publique depuis 1991, La Poste exerce de nombreuses activités, structurées en quatre métiers : le courrier, le colis express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. En 2008, 71 % de l'activité du Groupe ont été réalisés sur des marchés en totale concurrence. Avec plus de 280 000 collaborateurs, La Poste est la première entreprise employeur de France et contribue à près de 1 % du PIB national. Chaque année, les plus de 17 000 points de contacts de La Poste accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises. L'appareil industriel de La Poste lui permet de traiter et d'acheminer 30 milliards d'objets par an. En 2008, La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 20,8 milliards d'euros, en croissance de 1,8 % sur base comparable, dont 15,6% à l'international.

Au cœur des échanges depuis toujours, La Poste est une entreprise proche de chacun, accessible à tous et un acteur incontournable du développement de la société.

A l'horizon 2012, La Poste a pour ambition de devenir un groupe européen de services de proximité qui fait du développement responsable sa finalité profonde.

**

*

Contacts presse

Groupe La Poste

Nathalie Bloch-Marlet

Attachée de presse

Tél : 05 57 78 80 29

Port : 06 74 51 72 82

Courriel : nathalie.bloch-marlet@laposte.fr

ONF

Christiane Baroche

Attachée de presse

Tél : 01 40 19 58 07

Port : 06 07 78 09 84

Courriel : christiane.baroche@onf.fr



LA POSTE

LE TIMBRE REVOLUTIONNE LE MARKETING DIRECT. GRACE A « IDTIMBRE », LES ENTREPRISES PEUVENT DESORMAIS CREER LEUR PROPRE TIMBRE !

Depuis novembre 2007, les particuliers peuvent créer leur timbre sur le site www.laposte.fr/montimbramoi. Ce service a permis la création de plus de 3 millions de timbres.

Par ailleurs, déjà plus de 700 entreprises, tous secteurs confondus, ont spontanément commandé des timbres à leur effigie.

Dans un premier destiné aux particuliers (www.laposte.fr/montimbramoi) ce concept s'est s'ouvert aux entreprises avec des tarifs et des quantités adaptés à leurs besoins, y compris ceux concernant le poids et la destination de leurs envois.

Avec « IDtimbre », le courrier des entreprises à destination des consommateurs va changer de visage

D'après l'étude Media Courrier intitulée « Le courrier publicitaire et les Français », réalisée par le groupe La Poste et sa filiale Mediapost avec TNS Sofres, près de 60 % des personnes sont sensibles à des courriers publicitaires adressés sous enveloppes originales, ce qui démontre un attachement pour les publicités papier et un souhait de proximité et de personnalisation. IDtimbre s'inscrit dans cette tendance et contribue à rendre le contenant aussi original que le contenu.

Le timbre, un nouvel espace pour se démarquer

L'affranchissement personnalisé BtoC est un investissement publicitaire à forte valeur ajoutée, un investissement devenu incontournable pour les entreprises qui souhaitent se démarquer. Les premières expériences faites avec des entreprises commerciales ou caritatives ont montré que la présence d'un IDtimbre sur une enveloppe, non seulement multiplie par deux le taux d'ouverture mais aussi multiplie par deux le don ou la commande faits à partir de ce mailing.

Le timbre, un accélérateur des ventes

Le timbre s'affiche désormais comme un véritable support de communication, comme un accélérateur de vente et comme un vecteur d'image ultra-qualitatif. Avec IDtimbre, le timbre-poste devient ainsi un média à part entière qui allie l'institutionnel à la créativité. Ainsi, l'entreprise peut véhiculer son image, développer sa notoriété ou communiquer commercialement (manifestations, soldes, invitations aux défilés de mode, mailings caritatifs, voeux, nouveaux produits...).

« IDtimbre » va permettre aux entreprises :

- de se faire connaître (recrutement)
- de valoriser leur image de marque (fidélisation des clients)
- de communiquer sur des événements en fonction de leur actualité (lancements de produits, ouvertures de points de vente...)



LA POSTE

- de relayer une campagne de communication
- de vendre ou d'offrir des séries de timbres « collector » (ex. : musées, clubs sportifs...)

IDtimbre est disponible sur www.laposte.fr/idtimbre et auprès des commerciaux de La Poste. IDtimbre est un « vrai » timbre pour affranchir le courrier.

Cela signifie qu'il comporte toutes les mentions légales et les sécurisations qui lui permettent de circuler et d'être reconnu par les machines de tri et lors des échanges transfrontaliers.

« IDTIMBRE » en pratique :

- Un vrai timbre autocollant, qui respecte les standards d'affranchissement,
- Une offre qui permet une créativité illimitée,
- Des délais de livraison aux standards du marché : 7 jours ouvrés (à compter de la signature définitive du BAT),
- Le choix du poids et de la destination,
- Une tarification dégressive en fonction du volume.